



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mars 2025



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars, à 19h00, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le vingt-et-un mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : BARON Bernard - BECKER Bernadette – BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CHAUMETTE Baptiste - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DUPRE-SEGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - GABILLET Sandrine - GLOMOT Pascal - LEGRESY Valérie - MOULIN Sophie - PALLEAU Bruno - PILLE Pascal - ROUSSEAU Dominique - TRISTANT Patrick - VARVOU Nathalie - VIGNAU Olivier

Absents excusés avec pouvoir : ALAUME Virginie (procuration à BRISSON Roland) - FORT Jean-Michel (procuration à DESAIX Ludovic) - FOUCHET Mathilde (procuration à DUPRE-SEGOT Danielle) - LAINÉ Nicolas (procuration à LEGRESY Valérie) - RIPART Christine (procuration à PALLEAU Bruno)

Absent excusé : M. CAILLAUT Sébastien

Absents : Mme CHAUVAT Mayline – M. PASQUIER Daniel

Secrétaire de Séance : M. PILLE Pascal

Membres en exercice : 29

Présents : 21

Votants : 26

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer valablement



- 1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 février 2025.
- 3/ Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire conformément aux délibérations du 13 juin 2020 et du 21 janvier 2021.
- 4/ FINANCES – FISCALITE : Rapport n°2025-03-15_ Vote des taux d'imposition 2025
- 5/ FINANCES – BUDGET : Rapport n°2025-03-16_ Adoption du Budget Primitif 2025
- 6/ FINANCES – SUBVENTIONS : Rapport n°2025-03-17_ Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour 2025
- 7/ FINANCES – ASSOCIATIONS : Rapport n°2025-03-18_ USP OMNISPORTS – Convention financière
- 8/ MARCHE PUBLIC – TRAVAUX GYMNASSE : Rapport n°2025-03-19_ Avenants gymnase
- 9/ INTERCOMMUNALITE – MODIFICATION STATUTAIRE : Rapport n°2025-03-20_ Modification des statuts de Châteauroux Métropole
- 10/ Questions diverses



1 / Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, il appartient au Conseil Municipal de nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Pascal PILLE

2 / Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 février 2025

Mme le Maire soumet le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 février 2025 à l'assemblée délibérante. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3/ Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire conformément aux délibérations du 13 juin 2020 et du 21 janvier 2021

N°	Date	Service	Nature	Objet	Fournisseur	Montant TTC
2025-43	24/02/2025	DST	Devis	Divers produits d'hygiène	Unisvert	1 084,80 €
2025-44	03/03/2025	DESVA	Devis	Séances de piscine de mars à juin école F. Rabelais	Châteauroux Métropole	2 452,95 €
2025-45	03/03/2025	DESVA	Devis	Séances de piscine à Firmin Baptiste Ecole J. Prévert classe CE1	Châteauroux Métropole	2 714,40 €
2025-46	03/03/2025	DESVA	Devis	Séances de piscine Ecole J. Prévert classe CP	Châteauroux Métropole	3 317,60 €
2025-47	04/03/2025	DESVA	Devis	Transport à la piscine Ecole F. Rabelais	STI Centre	1 278,00 €
2025-48	06/03/2025	DST	Devis	Achat d'une faucheuse débroussailluse	Noremat	62 280,00 €
2025-49	06/03/2025	DST	Devis	Réparation de la portière côté conducteur du véhicule Ford	Hérault	3 925,28 €
2025-50	06/03/2025	DST	Commande	Achat d'un karcher pour le CTM	Dispro	3 043,84 €
2025-51	06/03/2025	DST	Devis	Achat d'une cuve à fioul 1500 litres pour le CTM	Garage de Krotz	3 693,60 €
2025-52	06/03/2025	DST	Devis	location d'une balayeuse de voirie	Daniel Périé	3 480,00 €
2025-53	10/03/2025	AG	Contrat	Spectacle Asphodèle du 19 septembre 2025	Panel Production	4 700,00 €
2025-54	11/03/2025	DST	Devis	Nettoyeur haute pression	Dispro	3 652,61 €
2025-55	11/03/2025	DST	Devis	Jardinières pour le Pont de la Forge de l'Isle	Green City	2 716,80 €
2025-56	11/03/2025	DST	Commande	Réparation du train roulant du véhicule RT900	Garage de Krotz	2 099,14 €
2025-57	11/03/2025	DST	Commande	Réparations du véhicule RT900	Garage de Krotz	7 978,12 €
2025-58	11/03/2025	DST	Commande	Fourniture de gravier pour chantiers de voirie	Guignard carrières	1 413,36 €
2025-59	17/03/2025	AG	Décision	Demande de subvention aux titres du Fonds Vert et de la DETR réhabilitation du CTM	Etat	193 901,92 €
2025-60	17/03/2025	AG	Décision annulée	Demande de subvention au titre de la DETR pour la construction d'une maison intergénérationnelle	Etat	193 525,00 €
2025-61	18/03/2025	DESVA	Commande	Petits matériels pour le restaurant scolaire	Générale Collectivité	1 856,33 €
2025-62	18/03/2025	DST	Commande	Escabeaux et sauterelle	Décors et Matières	1 044,00 €
2025-63	18/03/2025	DST	Devis	Dépose de 500 ML réseaux câblés rues Petit et Grand Epôt	Spie Citynetworks	3 408,70 €
2025-64	18/03/2025	DESVA	Devis	Interventions Référente Santé Inclusive à la Crèche	FONDINI Valérie	1 100,00 €
2025-65	19/03/2025	DST	Commande	Fourniture d'huile pour les véhicules municipaux	Dispro	1 446,37 €
2025-66	19/03/2025	AG	Contrat	Spectacle Asphodèle le 13 décembre 2025	Didier Bobille	3 340,00 €
2025-67	20/03/2025	DST	Devis	Réparation de sièges des véhicules Ford, Master, Capter et tracteur	Berry Sellerie	1 440,00 €

2025-68	20/03/2025	DST	Devis	Réparation des vitres de l'Odakim et de la Maison des Familles	SMVB	2 686.06 €
2025-69	20/03/2025	AG	Devis	Spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2025	FK Event	6 150.00 €
2025-70	20/03/2025	AG	Décision	Demande de subvention au titre de la DETR et de la conférence des financeurs pour la construction d'une maison intergénérationnelle	Etat	282 835.00 €

Aucune remarque n'étant apportée, le Conseil municipal a pris acte des décisions.

4/ FINANCES – FISCALITE : Rapport n°2025-03-15_ Vote des taux d'imposition 2025

(Dossier passé en Commission des Finances le 24 mars 2025)

Rapporteur : M. Bruno PALLEAU, Adjoint aux Finances - Affaires générales - Sécurité

Conformément aux orientations budgétaires 2025, il est proposé de maintenir les taux au même niveau que ceux de 2023 et 2024. Considérant les bases prévisionnelles, basées sur la hausse forfaitaire de 1,7 % des bases réelles constatées, les recettes fiscales s'établiraient comme suit :

Taxe	Bases réelles 2024	Bases 2025	Taux 2025	Produit 2025 (arr)
TFB	10 555 048 €	10 791 000,00 €	30,98%	3 343 052 €
TFNB	287 482 €	289 700,00 €	48,21%	139 664 €
TH RESIDENCES SECONDAIRES	217 600 €	181 900,00 €	12,01%	21 846 €

Total produit	3 504 562 €
----------------------	--------------------

Malgré l'augmentation de la taxe foncière, Mme le Maire tient à souligner la stabilité de la part communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les taux de fiscalité pour 2025 comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- **CHARGE** Mme le Maire d'informer les services de la Préfecture et de la Trésorerie
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

5/ FINANCES – BUDGET : Rapport n°2025-03-16 _ Adoption du Budget primitif 2025

(Dossier présenté en Commission des Finances le 24 mars 2025)

Rapporteur : M. Bruno PALLEAU, Adjoint aux finances, affaires générales, sécurité

Le BP 2025 a donc été construit dans le contexte et les hypothèses suivantes :

En fonctionnement :

- Réintégration des opérations de voirie en section d'investissement
- Hausse du cout des fluides dans le cadre du nouveau CPE,
- Hausse du cout des matières premières pour le restaurant scolaire
- Hausse du cout des assurances,
- Déploiement de la politique d'archivage (destruction),
- Fond de soutien à la présence médicale
- Hausse du soutien aux actions du CCAS
- Hypothèse d'une revalorisation de la masse salariale à 1 % sur 1 an
- Prise en compte du bonus attractivité su une année pleine,

- Prise en compte d'un congé maternité,
- Maintien des politiques de remplacement et de renforts saisonniers
- Maintien des tarifs municipaux,
- Maintien des taux de fiscalité

En investissement :

Sont prévus les investissements suivants

ECLAIRAGE PUBLIC	investissements 2025 /	155 000,00 €
	vidéo protection	8 400,00 €
	Géoréférencement	30 000,00 €
VOIRIE	programme 2025	250 000,00 €
GROS INVESTISSEMENTS	Multi-accueil cheminement doux accès personnel	6 000,00 €
	Réhabilitation Gymnase Lot 1 VRD	168 000,00 €
	Réhabilitation Gymnase avenants APAVE	3 200,00 €
	signalétique spécifique gymnase	4 200,00 €
	Toiture Rabelais Phase 2	270 000,00 €
	Isolation SAS accès resto scolaire Rabelais	12 000,00 €
	insonorisation du restaurant scolaire de Rabelais	14 400,00 €
	lancement études la Charbonnière	60 000,00 €
	Maison intergénérationnelle	420 000,00 €
	Réhabilitation CTM	300 000,00 €
	finalisation vestiaires de foot (solde néroli)	4 500,00 €
	achat terrain cimetière	24 000,00 €
	cases colombarium	30 000,00 €
	Isolation logement J Bouin	54 000,00 €
	Remplacement des groupes froid du restaurant scolaire	22 000,00 €
PETITS INVESTISSEMENTS	Cour OASIS- complément achat mobilier (bancs tableaux récupérateur d'eau)	6 000,00 €
	Cours OASIS - changement de revêtement sol jeu coté maternelle -	18 000,00 €
	Potager partagé - mobilier urbain	6 000,00 €
	aménagement local 1 archives	18 000,00 €
	Réfection toiture terrasse Mosaic	13 500,00 €
	Aménagement Aire de jeux Maurice RAVEL	12 000,00 €
	Mobilier forfait + pupitre	8 000,00 €
	matériel Informatique Forfait	9 000,00 €
	Panneau d'affichage (2 sucettes)	8 400,00 €
	reprises techniques des concessions - enquête publique 2024	27 600,00 €
	mobilier école forfait	6 000,00 €
	Abris de bus	8 400,00 €
	réfection branchement assainissement ODAKIM	2 600,00 €
	base d'adresses locales (contrat La Poste)	21 000,00 €
	Etude préalable agrandissement du cimetière "Les Arrachis"	6 000,00 €
	Mobilier bibliothèque (renouvellement des bacs, assises présentoir)	5 500,00 €
	cimetière (plaquettes pour emplacements)	2 400,00 €
	matériel vidéo	8 400,00 €
	installation coffret prises ext "marché " sovenco	5 700,00 €
	déplacement candélabres pour ombrières	12 000,00 €
	Ascenseur ODAKIM réparation	2 500,00 €
	Ecran digital d'affichage légal	14 400,00 €
	MATERIELS	Rafraichisseur
Mobilier festivités (chaises Asphodèle, tables,)		6 000,00 €

	Asphodèle (changement des rideaux et jupe de scène)	
	Asphodèle bâtiment (gradateur numérique- protection par disjoncteur pour lumières scène)	25 000,00 €
	PPMS : changement de talky WALKY	1 000,00 €
	Télémètre laser (100 m) avec visée	
	Sécateur sur batterie	6 200,00 €
	Matériel Espaces Verts	
	nettoyeuse autoportée pour gymnase	12 000,00 €
	Taille haie tracteur	36 000,00 €
	épareuse	59 000,00 €
	cuves à fuel + cuve à gazoil	3 700,00 €
	Balconnière	6 000,00 €
	Remplacement véhicule	36 000,00 €
	Caméra thermique	1 800,00 €
	nettoyeur haute pression	4 000,00 €
	Remorques pour barrières	6 600,00 €
	Grille d'expo (60 u)	4 800,00 €
	Réparation RT 900	14 400,00 €
	Achat four cuisine + achat presse purée HS	30 000,00 €
	RPE aménagement + matériel	2 400,00 €
	Renouvellement Matelas + couchettes + ameublement CRECHE LE MANEGE	3 000,00 €
	matériel pour élections (urnes, isoloirs)	1 400,00 €
ENTRETIEN	Relamping écoles	18 000,00 €

TOTAL

2 336 400,00 €

Au regard de ces éléments, le BP 2025 s'équilibre comme suit

FONCTIONNEMENT			
recettes		dépenses	
excédent 2024	1 309 220,50 €	2 050 364,78 €	011_ Charges générales
013_Remboursement frais personnel assurances	12 000,00 €	3 010 020,00 €	012_ Charges de personnel
70_Vente des services communaux (crèche / cantine / ...)	304 500,00 €	90 000,00 €	014_ FPIC reversement
73_Impôts et taxes	4 660 500,00 €	505 472,99 €	042_ amortissements investissements antérieurs
<i>73/ Fd pérq + FNGIR + AC</i>	<i>1 004 000,00 €</i>	465 500,00 €	65_ indemnités / subventions associations & CCAS
<i>731 / TLPE + elec + Tax Ad + Impôts directs</i>	<i>3 656 500,00 €</i>	118 464,25 €	66_ charges fi
74_Dotations + FCTVA	660 000,00 €	5 000,00 €	67_68_charges exceptionnelles & provisions
75_produits financiers et exceptionnels & loyers	170 000,00 €		
042_ mort subv° reçues	9 113,65 €		
76_77_amortissements subventions reçues	11 000,00 €		
TOTAL 1	7 136 334,15 €	6 244 822,02 €	TOTAL 1
		891 512,13 €	excédent
		891 512,13 €	023_virement section investissement
TOTAL 2	7 136 334,15 €	7 136 334,15 €	

INVESTISSEMENT

recettes		dépenses	
13_subv° des opérations d'investissement	840 000,00 €	6 000,00 €	20_immo incorpo (frais d'études)
16_emprunt (recette)	300 000,00 €	839 700,00 €	21_immo corpo (investissements simples réalisés en 1 fois)
10_FCTVA + Taxe Aménagement	504 000,00 €	1 489 900,00 €	23_immo en cours (investissements pluri-annuels & travaux)
040_amortissements investissements antérieurs	505 472,99 €	696 271,47 €	16_emprunt (rbst capital)
041_	12 148,30 €	834 637,10 €	001_déficit reporté
024_cession immo	- €	12 148,30 €	_041
1068_excédent reporté	1 579 852,06 €	9 113,65 €	042_amortissements subventions reçues
TOTAL 1	3 741 473,35 €	3 887 770,52 €	TOTAL 1
RAR	1 380 676,09 €	2 125 891,05 €	RAR
TOTAL 2	5 122 149,44 €	6 013 661,57 €	TOTAL 2
<i>diff</i>	891 512,13 €		<i>diff</i>
021_virement section FCt	891 512,13 €		
TOTAL 3	6 013 661,57 €	6 013 661,57 €	TOTAL 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité avec 26 voix pour, zéro contre, zéro abstention :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 tel que présenté et équilibré à 7 136 334,15 € en fonctionnement et 6 013 661,57 € en investissement
- **AUTORISE** le Maire, en sa qualité d'ordonnateur délégué de la ville de Le Poinçonnet, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite fixée à l'occasion du vote du budget à 7,5 % des dépenses réelles de la section (hors dépenses de personnel),
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

6/ FINANCES – SUBVENTIONS : Rapport n°2025-03-17_Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour 2025

(Dossier passé en Commission des Finances le 24 mars 2025)

Rapporteur : M. Roland BRISSON, Adjoint à l'animation municipale, sports et associations

La commune souhaite accompagner le développement associatif par la mise en place d'un soutien financier. Celui-ci se matérialise par l'octroi de subventions, soit pour le fonctionnement des structures soit pour l'organisation de manifestations.

Il vous est proposé le tableau récapitulatif suivant :

ASSO - ANNEE 2025	ATTRIBUT° 2024	ATTRIBUT° 2025
A VOS MARQUES POINTS COMPTEZ	300,00 €	300,00 €
ADDICTIONS France (ex ANPAA)	200,00 €	200,00 €
AIGLE ET DRAGONS	180,00 €	180,00 €
AGRP 36	100,00 €	100,00 €
AMICALE POUR LE DON DE SANG LE POINCONNET VELLES ARTHON	500,00 €	500,00 €
AMICALE PHILATELIQUE DU POINCONNET	150,00 €	160,00 €
APPE	545,00 €	550,00 €
APPECS	700,00 €	700,00 €
ASSOCIATION MUSIQUE ART ET CULTURE AU POINCONNET (ASPHODELE)	400,00 €	400,00 €
ASSOCIATION MYCOLOGIQUE	100,00 €	100,00 €
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	100,00 €	100,00 €
ATELIER TAPISSERIE	300,00 €	200,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	500,00 €	500,00 €
BVE 36 - BIEN VIEILLIR ENSEMBLE 36	- €	230,00 €
CDAD 36	100,00 €	100,00 €
COMITE DE JUMELAGE CHATEAUROUX BITTOU	600,00 €	600,00 €
COMITE DES FETES	3 800,00 €	4 200,00 €
COMITE LOCAL FNACA	100,00 €	100,00 €
DECLIC IMAGES 36	500,00 €	500,00 €
ECOLE DU CHAT LIBRE DE L'INDRE	500,00 €	300,00 €
ENTRAID'ADDICT 36 (ex ALCOOL ASSISTANCE)	200,00 €	
FANFARE MUNICIPALE	5 000,00 €	7 000,00 €
HALTES FAMILLES	100,00 €	100,00 €
INDRE NATURE	100,00 €	100,00 €
LA BERRICHONNE CHATEAUROUX ATHLETIC CLUB	200,00 €	- €
LE BOUCHON DE LIEGE DU CŒUR 36 / France CANCER	350,00 €	350,00 €
LE RELAIS (ex ADAVIM)	130,00 €	
LA VIGNERONNE	250,00 €	250,00 €
LES GAIS PINSONNETS	2 000,00 €	2 000,00 €
LES POILUS BERRICHONS	150,00 €	150,00 €
LES POUSSEURS DE BONHEUR	200,00 €	500,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR DE L'Indre	500,00 €	500,00 €
LIBRE PENSEE (FEDERATION DE L'INDRE)	200,00 €	250,00 €
L'UN POSSIBLE	1 000,00 €	
LIBRE TRAITS (ex PAPIERS D'ACTU)	300,00 €	300,00 €
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	200,00 €	en attente
OBOT 2	200,00 €	
PREVENTION ROUTIERE	250,00 €	250,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	100,00 €	100,00 €
SECOURS POPULAIRE	100,00 €	100,00 €
SOUVENIR Français	150,00 €	150,00 €
SYNDICAT DE CHASSE	80,00 €	150,00 €

TOUR DU LIMOUSIN	1 200,00 €	1 500,00 €
UNION COLOMBOPHILE DE CHATEAUROUX	100,00 €	100,00 €
UNION SPORTIVE DU POINCONNET	84 600,00 €	84 600,00 €
V.M.E.H 36 - VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET MAISONS DE RETRAITE	200,00 €	200,00 €
ADATI	- €	- €
TOTAL	107 535,00 €	108 670,00 €

En sus des subventions accordées aux différentes associations, il convient d'attribuer une subvention aux coopératives scolaires pour les projets éducatifs.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES	Propositions
COOPERATIVES SCOLAIRES	14 000,00 €

Mme le Maire rappelle que le niveau des subventions reste pratiquement le même depuis le début du mandat ; quelques associations n'ayant pas fait de demande cette année, malgré notre relance ne bénéficieront pas de subvention en 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des subventions tel que présenté ci-dessus,
- **VALIDE** le principe de versement des subventions aux coopératives scolaires,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au compte 6574,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

7/ FINANCES – ASSOCIATIONS : Rapport n°2025-03-18 USP OMNISPORTS - Convention financière

(Dossier passé en Commission des Finances le 24 mars 2025)

Rapporteur : M. Roland BRISSON, Adjoint à l'animation municipale, sport – associations

Lorsqu'une autorité administrative attribue une subvention d'un montant supérieur au seuil défini par décret (23.000 €), elle doit conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée (article 10 – Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000).

Or la Commune du Poinçonnet a attribué une subvention totale de 84 600 ,00 € à l'Union Sportive Omnisports du Poinçonnet dont 48 640,00 € pour le fonctionnement de l'association et des sections, 8 960,00 € pour l'organisation de manifestations exceptionnelles par les différentes sections, 27 000,00 € pour l'équipe de NF1 du Poinçonnet Basket.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention financière avec l'USP Omnisports pour pouvoir procéder au mandatement de la subvention sur la base du projet ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention financière avec l'USP Omnisports,
- **VALIDE** le principe de versement de la subvention sur la base du projet ci-annexé,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au compte 6574,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

8/ MARCHE PUBLIC – TRAVAUX GYMNASSE : Rapport n°2025-03-19_Avenants gymnase

(Dossier passé en Commission des Finances le 24 mars 2025)

Rapporteur : M. Pascal GLOMOT, Adjoint aux travaux – urbanisme – cadre de vie

Dans le cadre des travaux de rénovation du gymnase certaines adaptations et choix techniques sont à apporter. Ainsi des avenants sont à signer sur le marché initial pour les lots 13 et 7.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

Lot	Définition du lot	Nom de la société	Montant € HT (tva 20%)	Travaux supplémentaires	Total € HT	TVA 20%	€ TTC
				20,00%			
13	Peintures	SARL VACHER	89 221,50	<i>9 159,00</i>	98 380,50	19 676,10	118 056,60
13	Peintures	SARL VACHER	98 380,50	<i>-11 782,60</i>	86 597,90	17 319,58	103 917,48
7	Menuiserie aluminium	DUMAZERT	158 658,89	<i>4 135,95</i>	162 794,84	32 558,97	195 353,81

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les avenants au marché initial des travaux de rénovation du gymnase,
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

9/ INTERCOMMUNALITE – MODIFICATION STATUTAIRE : Rapport n°2025-03-20_ Modification des statuts de Châteauroux Métropole

Rapporteur : Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire

Par délibération du 27 février 2025, le Conseil communautaire a approuvé la prise de compétence facultative « programme de soutien et d'aides aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche » et la modification statutaire en découlant.

Conformément à l'article L5211-17 du code général des collectivités territoriales, les conseils municipaux des communes membres de l'Agglomération doivent se prononcer sur ces modifications statutaires dans un délai de 3 mois à compter de la notification de ces délibérations.

Vu le courrier de notification de Châteauroux Métropole,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification des statuts de Châteauroux Métropole avec l'intégration de la compétence facultative « programme de soutien et d'aides aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche. »,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

10/ Questions diverses

↳ Suite à une question posée sur le Budget Primitif 2025 lors de la commission des Finances du 24 mars 2025, Mme le Maire explique le coût élevé des « sucettes » ou planimètres.

En effet, sur les 3 devis obtenus, c'est la société PRIMSMAFLEX qui a été retenue pour 8 400 € (la moins chère). Ce coût comprend le transport et la pose par l'entreprise elle-même, ce qui permet d'avoir la garantie de 2 ans et garantit du suivi.

↳ Dates des prochains Conseils municipaux :

- 15 mai 2025
- 19 juin 2025
- 11 septembre 2025
- 23 octobre 2025

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 H 40

Le Secrétaire de séance

Pascal PILLE



Le Maire,

Danielle DURRÉ-SÉGOT